

# Générations +

Le Bulletin des 50 + en Appalaches

Vol. 5, no 15, le 9 mai 2018

### DES CONFÉRENCIERS CHEVRONNÉS LE 16 MAI PROCHAIN

Concernant les Conférences interactives du 16 mai 2018 au Club Le Marquis de Black Lake, le Conseil des aînés de la MRC des Appalaches <u>prolonge l'inscription jusqu'au vendredi le 11 mai à 16 h</u>. Pour inscriptions ou informations faites le 418 335-2533. Une chance exceptionnelle de profiter de la présence des quatre spécialistes suivants :

#### Me Alain Gaulin, avocat

Après 26 ans d'exercice en pratique privée, Me Gaulin, un avocat d'expérience, a rejoint, en 2013, les rangs de Juripop. Il est actuellement directeur général adjoint et directeur des services juridiques à Juripop. Cet organisme effectue actuellement une tournée provinciale sous le titre Caravane 360. Il interviendra concernant les généralités légales au sujet de la maltraitance ainsi que concernant les soins de fin de vie.



Me Alain Gaulin



Me Lucie Rouleau et Me Marilyne Houde

#### Me Marilyne Houde

Depuis le mois de novembre 2017, Me Marilyne Houde a rejoint les rangs de l'étude de Me Lucie Rouleau, à titre de professionnel salarié. Me Houde complétera les présentations sur particularités légales au sujet de la maltraitance ainsi que concernant les soins de fin de vie. D'autres sujets d'intérêt pourront être abordés.

#### Monsieur Stéphane Marcoux

Bien connu dans la région, monsieur Stéphane Marcoux agit comme coordonnateur au programme de soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), pour le secteur Thetford, CISSS de Chaudière-Appalaches. Il interviendra afin de présenter ce qui se fait dans la région en prévention des abus et notamment avec la Table de prévention et de lutte à la maltraitance.



M. Stéphane Marcoux



Mme Marie-Ève Nadeau

#### Madame Marie-Ève Nadeau

Madame Marie-Ève Nadeau est infirmière clinicienne en soins palliatifs et de fin de vie, et coordonnatrice des soins spirituels (direction adjointe des services professionnels au CISSS-CA, Secteur Thetford). Elle a déjà donné plusieurs conférences sur les soins de fin de vie et sur l'aide médicale à mourir.

## SEPT ASTUCES POUR UNE BONNE SANTÉ MENTALE

Il est primordial que l'on s'occupe de notre santé mentale. Cependant, le temps que nous lui consacrons n'est pas toujours proportionnel à l'importance que nous lui accordons.

La santé mentale est une composante essentielle de la santé. Elle consiste en un équilibre dynamique entre les différents aspects de la vie : social, physique, économique, spirituel, émotionnel et mental. La santé mentale nous permet d'agir, de réaliser notre potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie et d'apporter une contribution à la communauté. Elle est influencée par les conditions de vie, les valeurs collectives dominantes ainsi que les valeurs propres à chaque personne.

Les 7 astuces énumérées sur ce visuel sont de solides fondations pour une bonne santé mentale individuelle et collective. N'hésitez pas à leur ajouter une 8<sup>e</sup>, une 9<sup>e</sup>, une énième selon vos besoins et vos préférences. Qu'il fasse beau ou mauvais, ces astuces sont valables pour tout le monde en tout temps! AGIR POUR DONNER DU SENS

Source Mouvement santé mentale Québec



## DES SOUS POUR UN PROJET CONCERNANT DES AÎNÉS À CATTARA

Le Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses de la région des Appalaches (CATTARA) a reçu 2000 \$ pour son projet intitulé À l'écoute des personnes aînées. La remise de la subvention de la part de la Fondation Québec Philanthrope a été faite le 26 avril dernier, au College Hall du Morrin Center à Québec. Ce don provient des aides financières fournis des créateurs de fonds philanthropiques que la Fondation accorde aux organismes de charité de Québec et Chaudière-Appalaches.

« Grâce à cette somme, nous produirons du matériel de vulgarisation destiné aux personnes aînées qui vivent avec un problème de surdité causé par leur travail, explique Nancy Laliberté, directrice de CATTARA. Nous nous étions rendu compte qu'il y avait plusieurs personnes retraitées qui rencontraient ce genre de problème, sans même savoir qu'elles pouvaient avoir droit à certaines indemnités et même des appareils adaptés à leur condition, et ce, malgré qu'elles ne soient plus sur le marché du travail depuis plusieurs années. En cours d'année, nous avons eu à défendre plus de 10 dossiers de surdité professionnelle et tous ont été réglés en faveur des victimes. »

L'aide financière accordée par les créateurs de fonds philanthropiques de la Fondation Québec Philanthrope servira aussi à rencontrer, dès septembre, les personnes aînées dans leur milieu, notamment les résidences, mais aussi les Clubs de l'Âge d'or « et tout autre endroit fréquenté par les aînés, si une demande est présentée à l'organisme. »



Nancy Laliberté, directrice de CATTARA recevant son chèque des mains de Madame Monique Landry 1<sup>re</sup> vice-présidente de la Fondation Québec Philanthrope

## FRONT COMMUN POUR 16 REVENDICATIONS AU SUJET DES AÎNÉS

Le 30 avril dernier, cinq grandes associations regroupant plus de 700 000 personnes aînées, participaient au lancement d'une plateforme commune de revendications pour les aînés en vue des élections qui auront lieu à l'automne prochain. L'objectif est de s'assurer que les besoins des aînés soient une priorité pour celles et ceux qui aspirent à gouverner le Québec.









Sous le titre *Pour un Québec digne de ses aînés* sont rassemblées **16 revendications** touchant des besoins précis qui pourraient être comblés rapidement. Ces revendications constituent une manifestation tangible d'une volonté d'améliorer les conditions de vie des aînés. Ces demandes touchent différentes facettes de leur qualité de vie : LES SOINS ET LES SERVICES À DOMICILE ET EN CHSLD, LES PROCHES AIDANTS, LA PRÉVENTION, LES REVENUS À LA RETRAITE ET L'HABITATION.

On trouvera à l'annexe 1 les 16 revendications.

#### CALENDRIER DES ACTIVITÉS DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

7 au 13 mai 2018	SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ MENTALE	
Dim 13 mai 2016	BONNE « FÊTE DES MÈRES »	
Mar 15 mai 2018	CONFÉRENCE « J'oublie, je m'inquiète » par Dre Michèle Morin,	SOCIÉTÉ ALZHEIMER
18 h 00	gériatre et témoignages de Patricia Gilbert et Normand Audet.	DE CHAUDIÈRE-APPALACHES
SAINTE-MARIE	CENTRE CAZTEL – 905, Route St-Martin	418 387-1230
Mer 16 mai 2018	CONFÉRENCES INTERACTIVES 1. Maltraitance et bientraitance	CONSEIL DES AÎNÉS
8 h 30 – 16 h 30	2. Soins de fin de vie et Aide médicale à mourir. Ouvert au public.	Maurice Boulet
THETFORD MINES	Inscription avant le 11 mai 2018. 16 h. Coût : 5 \$ pour le dîner.	418 335-2533
(BLACK LAKE)	CLUB LE MARQUIS - 951, rue Christophe-Colomb (Black Lake)	
Mer 16 mai 2018	GRANDE TOURNÉE	CORPO. DEVÉLOPPEMENT
16 h - 20 h	Pour découvrir les services offerts dans notre MRC.	COMMUNAUTAIRE
		Martin Cloutier
SAINTE-CLOTILDE	CENTRE MUTIFONCTIONNELLE	418 334-0465
Lun 21 mai 2018	CONFÉRENCE ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	DIABÈTE AMIANTE
19 h 00	« La vulnérabilité des aînés sous les projecteurs! »	Monique Boulé Nadeau
	Conférencier : Maurice Grégoire.	418 423-5377
THETFORD MINES	Suivra l'Assemblée générale annuelle.	
	CLUB DE L'ÂGE D'OR ST-ALPHONSE - 44, St-Alphonse Sud	
Mer 30 mai 2018	CONFÉRENCE « Accompagner, c'est aussi soigner »	ALBATROS
19 h	Dr Patrick Vinay, conférencier. Admission : 10 \$.	418 338-7777
THETFORD MINES	CEGEP DE THETFORD, Salle Promutuel	Poste 54183

Maurice Grégoire au 418 338-1078 ou par courriel : <u>bretongregoire @cgocable.ca</u>.

## POUR UN QUÉBEC DIGNE DE SES AÎNÉS

#### SOINS ET SERVICES À DOMICILE ET EN CHSLD

- 1. La création d'un fonds protégé imputé aux soins à domicile afin de garantir que les sommes soient attribuées à chaque personne et que le financement se traduise en services aux patients.
- 2. La standardisation des critères d'admissibilité au programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA), une répartition équitable du panier de services dans l'ensemble des régions du Québec, le maintien de l'ouverture des dossiers SAPA sur une période de 6 mois et une hausse de 15 % du nombre d'aînés admis à ce programme.
- 3. La standardisation des programmes de formation et l'obligation d'une qualification adéquate pour l'ensemble des professionnels œuvrant auprès des aînés.
- 4. Le stationnement gratuit pour les visiteurs dans tous les CHSLD, afin de briser l'isolement des résidents.
- L'ajout du transport d'accompagnement bénévole au panier de services couverts par le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD).



#### **PROCHES AIDANTS**

- 6. Une définition légale du proche aidant.
- 7. La bonification du crédit d'impôt pour aidant naturel jusqu'à concurrence de 2 500 \$ et de faciliter son accès pour tout type d'habitation.
- 8. La création d'un dossier médical pour les proches aidants, assorti d'un suivi adéquat.

ANNEXE - Bulletin Générations + Vol. 5, no 15 - le 9 mai 2018

#### **PRÉVENTION**

- L'inscription du zona au Programme québécois d'immunisation pour les personnes de 65 ans et plus, au même titre que la grippe et les pneumocoques.
- 10. Une subvention (ou couverture par la RAMQ), renouvelable tous les 5 ans, aux personnes de 65 ans et plus à faible revenu pour l'achat d'une prothèse dentaire, plutôt qu'un crédit d'impôt.
- 11. Une subvention (ou couverture par la RAMQ) aux personnes de 65 ans et plus à faible revenu, afin de couvrir un achat, un remplacement et un ajustement de lunettes tous les cinq ans, ainsi que pour l'examen de la vue nécessaire au renouvellement du permis de conduire.
- 12. La subvention (ou couverture par la RAMQ) d'un 2e appareil auditif pour les personnes de 65 ans et plus et le maintien de cette subvention sans égard à l'appareil choisi par l'assuré.



### **REVENUS À LA RETRAITE**

- 13. Une bonification du crédit d'impôt pour les frais médicaux et une diminution du seuil d'admissibilité de 3 % à 1,5 % des revenus pour les 65 ans et plus.
- 14. L'augmentation de la prestation de décès offerte à la succession jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

#### **HABITATION**

- 15.La hausse du montant maximal mensuel du programme Allocation-logement à 150 \$ et son indexation annuelle.
- 16.La diminution du délai d'attente moyen de 24 à 12 mois pour l'obtention de l'aide financière du Programme d'adaptation de domicile en fonction de l'état de santé des aînés.









